



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question écrite n° 27262

Texte de la question

M. Didier Mathus attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'oubli dans lequel est en train de sombrer l'oeuvre cinématographique de Pierre Etaix. Pierre Etaix a marqué son temps et pourtant son oeuvre est aujourd'hui invisible. À la suite d'une bataille juridique incompréhensible, ses films ne peuvent pas être exploités et présentés au public. De nombreux artistes et créateurs comme Jean-Claude Carrière ont apporté leur soutien à celui qui fût l'un des collaborateurs de Jacques Tati. Le cinéma français ne peut décemment faire l'impasse sur les oeuvres de ce réalisateur aux multiples talents. Il est l'un des rares artistes français à avoir connu une carrière outre-atlantique dans les années 60. Compte tenu de la perte que représente la disparition des oeuvres de Pierre Etaix pour le patrimoine culturel français, il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en vue de rendre possible la diffusion des oeuvres de Pierre Etaix, étant rappelé que la loi confie au "ministre chargé de la culture" le pouvoir de solliciter le tribunal pour qu'il prenne "toute mesure appropriée", au nom du code de la propriété intellectuelle.

Texte de la réponse

Dès le mois de juin 2008, ayant appris la nature et l'étendue du litige qui oppose Pierre Étaix à une société détentrice des droits d'exploitation de ses oeuvres, la ministre de la culture et de la communication lui a proposé que ses services, en particulier la direction du patrimoine du Centre national de la cinématographie, l'aident à trouver une issue positive à ce conflit. Il serait en effet à tous égards regrettable qu'une oeuvre comme Yoyo magnifiquement restaurée avec l'appui d'une opération de mécénat de la fondation Groupama, ne puisse être redécouverte par un nouveau public. Le ministère de la culture et de la communication est déterminé à tout mettre en oeuvre pour que les films de Pierre Étaix puissent être à nouveaux diffusés sur tous supports et soient accessibles au plus large public.

Données clés

Auteur : [M. Didier Mathus](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27262

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6048

Réponse publiée le : 23 septembre 2008, page 8190